

Les dépenses de la Région Financement projets Etat-Région

La **Région Rhône-Alpes** accuse un important dépassement, **356 millions d'€**, de subventions accordées par elle dans le cadre du financement des Grands Projets Etat-Région.

Sur 14 Grands Projets décidés par l'Etat et la Région pour la période 2007-2013, la Région est en fort dépassement du montant inscrit au budget pour sa quote-part : **1,832 milliards d'€ au lieu de 1,476 milliards, soit + 24%** (plus de 2 fois l'inflation de la période).

Un "dérapage" de 356 millions d'€ est inacceptable. En effet, la Région doit respecter les dépenses inscrites au budget d'un Grand Projet. En cas de dépassement, elle doit faire des arbitrages entre les subventions des 14 Grands Projets de façon à rester dans l'autorisation globale des dépenses inscrites au budget.

Grands projets financés par la Région en dépassement d'autorisation	Montants inscrits, en millions €	Engagements cumulés 2007-13	Taux d'exécution
GP 3 Accompagner les pôles de compétitivité et clusters	17	32	186%
GP 5 Développer l'innovation globale et renforcer la croissance des PME	34	95	280%
GP 6 Agriculture, forêt et développement rural	70	117	166%
GP 9 Investir dans les ressources environnementales de la montagne	56	92	165%
GP 10 Plan régional de lutte contre le réchauffement climatique	98	222	228%
GP13 Anticiper et accompagner les mutations économiques	97	163	169%
Total des 14 GP	1476	1832	124%

Pour mémoire, l'Etat a engagé à ce jour, pour sa quote-part, 832 millions € pour ces 14 Grands Projets alors que le montant inscrit était de 920 millions d'€.

Subventions PME

La **Région Rhône-Alpes** a décidé d'accorder les subventions suivantes aux PME :

- **285 000€** à l'**association Agence de Développement des Entreprises en Afrique** (ADEA) (Lyon-69);
- **980 000€** en faveur du Plan PME
- **329 000€** en faveur du dispositif **Ideclis Stratégie**;
- **639 000€** pour l'implantation de clusters;

soit au total, plus de **2 200 000€**, montant moyen que la Région accorde aux PME depuis plusieurs années.

A la lecture de la délibération de la Commission permanente du Conseil Régional, il n'est fait aucune mention d'un contrôle à posteriori des retombées économiques (création de postes, nouvelles commandes, nouveaux marchés à l'export...), des réussites et échecs constatés par les PME bénéficiaires de ces subventions.

Une telle approche permettrait d'être plus performant dans le choix des actions et investissements futurs à réaliser en faveur des PME.

L'Etat planificateur est en faillite personnelle, il ne maîtrise pas ses dépenses. Tel le joueur de casino aux abois il se "met tapis" dans l'espoir de se refaire la cerise. Pour cela, il multiplie ses espaces d'intervention et augmente la pression fiscale.

Le Conseil Régional et la « Coopération Internationale »

En 2013 le **Conseil Régional de Rhône-Alpes** a distribué **6 161 276 euros de vos impôts** à **97 organismes** sous **9 désignations** (justificatifs) différentes.

Quels sont ces vocables d'accroche qui « justifient » cette dilapidation d'argent pour la **«Coopération au Développement et Solidarités Internationales** » ?

- Réseaux thématiques dont la théorie du «Genre» 502 420 euros
- Solidarité dans les échanges de Jeunes : 238 165 euros
- Fonds d'Urgence Humanitaire : 234 000 euros
- Soutien aux ONG et Réseaux : 220 000 euros
- Soutien au Commerce équitable 189 460 euros
- Soutien à la Francophonie : 187 900 euros
- Communication et Education à la Citoyenneté Mondiale 67 660 euros

- Echanges professionnels interrégionaux 25 000 euros

Pour **4 498 671 €**, 12 pays étrangers perçoivent des aides de « **coopération bilatérale** » :

Le **Sénégal** 1 036 730 euros, le **Burkina Faso** 875 230 euros, le **Laos** 705 520 euros, le **Mali** 601 368 euros, le **Madagascar** 313 596 euros, le **Maroc** 229 990 euros, l'**Arménie** 225 649 euros, le **Vietnam** 223 650 euros, l'**Equateur** 150 000 euros, le **Liban** 71 938 euros, la **Palestine** 55 000 euros, et la **Tunisie** 10 000 euros.

Enfin sous un autre vocable qui est « **Coopération Interrégionale** », le **Conseil Régional** donne encore **822 425 euros** pour : Shanghai-Sichuan (Chine) 203 200 euros, le Québec 100 100 euros, l'Italie 70 750 euros, le Parana (Brésil) 58 000 euros, Israël 40 000 euros, la Palestine 40 000 euros, la Suisse 30 000 euros et le Val d'Aoste 5 000 euros.

En somme une broutille est ainsi soustraite de notre économie régionale pour des retours très hypothétiques !

Art Contemporain en Région

La **Région Rhône-Alpes** a récemment fait la promotion de l'Art Contemporain à hauteur de **569 000€** dont 191 000€ en faveur de 10 associations du Rhône.

- **Galerie Regard Sud** 69 Lyon **9 000 €**
- Association **La BF 15** 69 Lyon **30 000 €**.
- Association **La Salle de Bains** 69 Lyon **30 000 €**.
- Association **Le Bleu du Ciel** 69 Lyon **36 000 €**
- Association **Néon** 69 Lyon **19 000 €**
- Association **Start'up L'Attrape couleurs** 69 Lyon, **13 000 €**
- Association **Galerie Roger Tator** 69 Lyon **18 000 €**.
- Association **La Sauce singulière Biennale Hors les Normes** 69 Lyon **18 000 €**
- **Ville de Saint-Fons Centre d'Arts plastiques** 69 Saint-Fons **12 000 €**
- **Ville de Vénissieux La Maison du Peuple** 69 Vénissieux **6 000 €**

Ces subventions sont abondées dans la plupart des cas, par d'autres subventions du Ministère de la Culture et la ville de Lyon. Malgré une nécessité de réduction des dépenses et en dehors de toute recherche d'efficacité, ce niveau de subventions paraît anormalement élevé. Encore une fois la compétence générale des collectivités est source de gabegie. En cas d'intervention du **Ministère de la Culture-DRAC**, la commune et la région devraient s'interdire d'accorder une quelconque subvention.

Quant à l'efficacité, permettons-nous d'en douter, la France a quasiment disparu de l'art contemporain et vit en quelque sorte sur son passé. Les artistes français n'apparaissent pas dans un récent classement d'**Artprice** car ils sont tous nés **avant 1945**. Le dynamisme de **Londres**, première place pour le marché européen, la fait figurer dans la même catégorie que **New York** et **Hong Kong**, loin devant **Paris**. Elle représente 77% de l'ensemble du marché européen et **10 fois plus que le marché français**.

Bizarre depuis que nous avons un ministère et des subventions à la Culture (1959), l'art contemporain français ne cesse de décliner !

L'Oscar de la Région Rhône-Alpes !

La **Région Rhône-Alpes** a elle aussi son « oscar ». Il s'agit de son "**Comité d'entreprise**" qui reçoit **5 070 000 € par an**. Elle compte 6600 agents dont 1500 au siège de la Région. Cette association **OSCAR** (Œuvres Sociales et Culturelles des Agents de la Région) qui a pour objet statutaire de mettre en œuvre toutes actions à caractère social et activités culturelles, sportives et de loisirs en faveur des adhérents ou tout autre agent de la Région.

La Région s'engage à lui verser une subvention annuelle d'un montant de 5 070 000 €. La Région met aussi à sa disposition les moyens humains nécessaires à son bon fonctionnement : 11 agents à temps plein, 15 ordinateurs et tous moyens utiles téléphones portables et fixes, affranchissement du courrier à hauteur d'un forfait de 40 000 €/an HT, etc...

La Région met gratuitement à disposition d'**OSCAR** des locaux dont la valeur locative annuelle, l'entretien, le nettoyage et les fluides sont estimés à **91 023€ TTC** pour une surface de 243 m².

Cette aide de 768€ par agent peut se comparer avec celle versée aux agents du Comité d'entreprise EDF/GDF, souvent décrié par les médias, qui s'élève à 705€ (480 000 000€ : 680 000 électriciens/gaziers. Source : Libération du 26/4/2013).

L'union fait la force !

BULLETIN D'ADHESION 2014

60

à retourner à : CANOL - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.35.32.74 - e-mail : canol69@orange.fr

NOM Prénom : N° téléphone :

Adresse : e-mail :@.....

souhaite adhérer à CANOL et joins un chèque de : € (adhésion minimum : 30 € - membre bienfaiteur : 75 € ou plus)

le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2014.

peux consacrer un peu de mon temps pour aider CANOL. Merci de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.